



Chers amis,

En cette période de fêtes de fin d'année je souhaite vous adresser à toutes et tous un joyeux Noël ainsi qu'à vos familles, que ces fêtes vous apportent bonheur et réjouissances dans vos foyers. Cette année 2013 touche à sa fin, la crise que notre pays subit a bouleversé la vie de bon nombre d'entre nous sur le plan professionnel avec un chômage ne cessant d'augmenter et un coup de la vie de plus en plus cher. Le rôle des associations n'a jamais été aussi important pour garder un lien entre les individus et apporter un peu de bonheur dans ces moments difficiles. Votre association n'a eu de cesse de défendre vos intérêts dans bien des dossiers (Plage des Pauvres, parcelle AL13, renouvellement du bail fluvial, Natura 2000 Terre et Mer avec en pochette surprise les Trames Vertes et Bleues, les Aires Marines Protégées, le Parc Marin, le Contrat de Baie, le renouvellement pour 2014 du Bail de Chasse pour 9 ans sur le Domaine Public Maritime, dossier lourdement épineux aux vues des différentes structures environnementales qui ont été intégrées pour travailler sur l'élaboration du cahier des charges, nous nous devons d'être particulièrement vigilants. Dernier dossier de cette année, l'implantation d'un parc éolien offshore au large de nos côtes. Comme vous pouvez le voir le travail ne manque pas pour chaque membre du bureau, que je tiens tout particulièrement à remercier pour leur investissement.

Cette fin d'année nous amène également à nous interroger sur les motifs, nous empêchant de chasser jusqu'au 28 février :

1] En premier lieu, bien entendu, nous retrouvons la Directive Européenne sur les oiseaux, que pour beaucoup d'entre vous, connaissez sous le nom 79/409, 79 pour l'année de sa parution, mais savez-vous que celle-ci fut modifiée en 2009 et porte aujourd'hui le nom de Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009. Celle-ci a fait l'objet d'une interprétation bien trop restrictive de la part des représentants environnementaux qui furent les seuls consultés par l'Etat, pour donner leur avis (étrange non ?), alors que dans le même temps selon le professeur Herby Kalchreuter, dont les travaux sont internationalement reconnus : "*Ces conclusions ont été établies sur la base d'une recherche bibliographique très sélective et biaisée, conjuguée à une mauvaise interprétation des résultats des études.*".

2] Nous pouvons donc en déduire, qu'il s'agit bien d'un manque de volonté politique de nos différents dirigeants de ces dernières années, qui ont toujours été plus enclins à écouter les extrémistes écologistes porteurs de recherches mensongères que des professeurs mondialement reconnus et totalement extérieurs au débat.

3] Je ne vous cacherais pas, le comportement inadmissible de la Fédération Nationale des Chasseurs, de l'ONCFS, de la FACE, et autres instances nationales de la chasse, qui dans notre dos, sans concertation, mènent des négociations avec l'état et la LPO, ayant pour but de lâcher du lest avant les prochaines élections. L'une de ces réunions a eu lieu courant décembre, et selon nos informateurs rien de bon à en attendre, il s'agirait d'autoriser le tir de l'oie en Février mais de façon restreinte, un secteur aurait l'autorisation et l'autre non, ce tir serait assujéti à un cota et de plus

cette autorisation serait donnée en échange de la remise en place du moratoire sur le courlis et même d'autres espèces.

Nos dirigeants nationaux, nous vendent une nouvelle fois de la même façon que lors des tables rondes, sauf que cette fois si la pilule sera encore plus dure à avaler croyez moi, cela ressemble plus à la mise à mort de notre passion.

Inadmissible !

Pour ces différents motifs, je vous informe en exclusivité que lors de la dernière réunion de la commission Gibier d'Eau j'ai informé notre Fédération que je ne sortais pas de cette réunion sans une réponse à vous apporter et sur les actions qui seraient menées pour obtenir gain de cause. Je fus rejoints sur cette ligne par les différents présidents d'Associations du Départements. J'ai informé la Fédération que les chasseurs de gibier d'eau ne seraient plus les laissés pour compte de la chasse Française et que nous ne ferions plus aucune concession, que notre position était claire : **Ouverture DPM, Marais intérieur le 1er samedi d'août, suppression de tous les moratoires, fermeture toutes espèces le 28 février.**

Suite à cette réunion ? il fut décidé par la Fédération, de réunir dans les plus brefs délais les Présidents des Fédérations du Pas de Calais, du Nord et de la Somme, ainsi que tous les représentants des Associations de chasse du gibier d'eau de ces trois Département. La date du trois Janvier 2014 a été retenue. Vous serez informés des modalités de cette réunion, par un communiqué de votre Fédération.

Je tiens, à vous renouveler à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de Noël et que cette fin de saison nous apporte un hiver digne de ce nom, pour que nous puissions vivre de grands moments de chasse et de convivialité. Que Saint Hubert nous entende.

Votre Président, Thierry FORESTIER